

## [ERGONOMIE] Janneau menuiserie : la prévention des douleurs articulaires ne s'arrête jamais !

Fabricant de portes et fenêtres, Janneau menuiserie voit sortir plus de 90 000 ouvertures chaque année de ses trois unités de production. La société loroussienne a fait appel au Cnam pour mettre en place une formation-action à l'analyse ergonomique du travail. Objectif : prévenir les douleurs articulaires des opérateurs. Eclairages avec Dominique Oger, responsable ressources humaines.



#### **Pourquoi avoir lancé cette démarche ?**

Les douleurs articulaires ont des conséquences importantes tant pour la santé du salarié que pour l'entreprise. L'idée était donc de professionnaliser en interne la démarche de prévention des risques et les acteurs (managers de proximité, membres du CHSCT...). La formation n'a pas été appréhendée comme une fin en soi mais plutôt comme une des nombreuses actions mises en place depuis 2004 pour prévenir les souffrances articulaires et proposer des situations de travail en adéquation avec les capacités de chacun.

#### **Comment s'est-elle déroulée concrètement ?**

Après une formation théorique animée par Willy Buchmann, ergonomiste au Cnam, chaque acteur a analysé un poste de travail et a présenté au groupe des solutions d'amélioration. Un suivi individualisé des analyses de postes a ensuite été mis en place sous forme d'ateliers. Cette démarche a permis de cartographier les contraintes du travail et les sollicitations articulaires pour chaque poste.

#### **Quel bilan dressez-vous de cette action ?**

Comme je le rappelle souvent, la prévention des douleurs articulaires ne s'arrête jamais ! Les fondamentaux sont posés et on construit l'avenir. Grâce à cette démarche, les salariés osent parler de leurs souffrances articulaires. Ils savent qu'ils seront écoutés et qu'on règlera leurs difficultés. Autre atout : l'absentéisme est stabilisé alors qu'il explose dans une entreprise industrielle sur deux.

**Contact:** Willy Buchmann, 06 88 21 58 51, Pôle travail et développement  
[poletravailledeveloppement@cnam-paysdelaloire.fr](mailto:poletravailledeveloppement@cnam-paysdelaloire.fr)